

Exclamation et intensité en français écrit au Burkina Faso : liaison entre lexique et syntaxe

In: Faits de langues n°6, Septembre 1995 pp. 131-142.

Citer ce document / Cite this document :

Prignitz Gisèle. Exclamation et intensité en français écrit au Burkina Faso : liaison entre lexique et syntaxe. In: Faits de langues n°6, Septembre 1995 pp. 131-142.

doi : 10.3406/flang.1995.1014

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/flang_1244-5460_1995_num_3_6_1014

Exclamation et intensité en français écrit au Burkina Faso : liaison entre lexique et syntaxe

GISÈLE PRIGNITZ*

1 / LE CORPUS DE PRESSE BURKINABÉ

C'est à partir d'un choix d'articles divers dans la presse écrite récente (voir liste détaillée en fin d'article), au ton souvent polémique, que nous avons étudié les énoncés exclamatifs. Il reflète aussi les habitudes des langues uniquement pratiquées à l'oral. Les rubriques en « français-façon » (Gandon, 1989), en particulier, caricatures du « type » du locuteur illettré mais recourant au français comme véhiculaire, se donnent comme des pastiches de l'oral (Millogo, 1993).

Notre propos est de montrer que, derrière le discours français, on peut repérer — dans une proportion variable, selon le type d'article et la charge affective du propos — des schèmes langagiers et conceptuels exogènes au français, qu'éclaire l'analyse de certaines structures linguistiques africaines. Précisons que les journalistes écrivent en français mais s'adressent à un public fondamentalement plurilingue¹. Nous travaillerons au niveau de la *sémantaxe*,

* UPPA (Université de Pau et des Pays de l'Adour). ROFCAN (Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique noire).

1. C'est-à-dire des locuteurs qui ont le français dans leur répertoire linguistique, constitué par ailleurs d'une ou plusieurs autres langues (gur, mandé, nilo-sahariennes).

telle que définie par G. Manessy (1989b, p. 89 et 93), comme reflet des *modes de catégorisation de l'expérience*, manifestés par des « cryptotypes », sorte de « résurgences » de la « visée africaine » en français.

Néanmoins, il ne faudrait pas ramener tous les énoncés marqués par leur « africanité » à des phénomènes d'interférence. Il en est qui se révèlent tout à fait conformes à l'usage standard et ne s'en écartent que par la fréquence ou la préférence accordée à certains tours, voire des variations dans la connotation¹.

Enfin, nous voudrions illustrer, à la suite de S. Lafage (notamment 1991), le phénomène de l'appropriation², qui restructure la langue en fonction de besoins propres à la culture qui l'emploie. Il exprime, en se servant du français, des valeurs et des affects soumis à un éclairage adapté à la communauté sociolinguistique. Du reste, nous partons d'une définition sémantique de l'exclamation, en tant que « expression d'un haut degré », qui rejoint celle de Milner (1978, 253).

Les énoncés que nous avons examinés sont extraits de journaux francophones qui, en principe, donnent une assez bonne approximation de l'usage non marqué³. Pour évaluer leur caractère exclamatif, nous avons considéré globalement la nature des textes constitués par les articles, puis nous avons repéré les moyens linguistiques mis en œuvre pour exprimer le haut degré — constitutif de l'exclamation au plan de l'*interprétation sémantique*.

2 / REPÈRES AFRICAINS

Selon Manessy (1992 : 65), la spécificité de la variété africaine du français fait apparaître chez ses usagers des schémas communicationnels distincts de ceux des autres francophones. Elle évolue dans un univers de « coordonnées

1. Comme dans cette annonce publicitaire : affiches faisant la promotion d'un spectacle. Le style est un peu « ringard » : *Du regret aux absents, de l'incomplet aux retardataires* (sur le modèle de « du jamais vu ! du sensationnel ! » cf. *OP* 2, 13) fondé sur un emploi bien attesté de l'article partitif. Autre formule récupérée sans intention parodique (*Ki*, 6) : *Une visite et c'est l'agréable surprise*.

2. S. Lafage « La Côte-d'Ivoire : une appropriation nationale du français » in : Beniamino-de Robillard, *Le français dans l'espace francophone*, tome 2 à paraître chez Champion. Le terme apparaît pour la première fois dans Lafage (1984).

3. G. Molinié, *Le français moderne*, « Que sais-je ? », p. 77 : « On aurait la confirmation de la validité de l'opposition oral/écrit en considérant la presse écrite : les articles rédactionnels représentent sans doute une sorte d'état moyen, communément codé, du français écrit. » En revanche, « deux pratiques sociales (...) subvertissent réellement la valeur de l'opposition oral/écrit : la BD et la pub ». On pourrait y ajouter les pastiches du « faux-français » source inépuisable de références à l'usage oral.

sociales et culturelles différent de celui qui détermine le fonctionnement des variétés européennes ». Dans le français pratiqué par les Africains on « doit s'attendre à ce que soient conservés (...) des modes d'élaboration du discours fondés sur la compétence acquise dans l'exercice des langues premières ».

2.1. ÉLÉMENTS DE LA VARIATION DU FRANÇAIS D'AFRIQUE

G. Manessy utilise le terme de *sémantaxe*¹ pour rendre compte de la liaison nécessaire qu'il faut opérer entre l'univers sémantique des « notions » et leur insertion dans le discours. Si l'on recourt à la forme de l'exclamation, c'est pour signifier un sens par la mise en mots autant que par le choix du lexique. Inversement, nous avons constaté que l'emploi de cette « forme » exclamative faisait apparaître un lexique chargé de sens, car il renvoie à la même catégorie sémantique : l'intensité (partagée d'ailleurs par la comparaison et la consécution).

Parmi les articles examinés, nous privilégierons ceux qui se veulent un pastiche de l'oral. C'est dans ces derniers que l'on trouvera davantage la marque des modes d'expression « africains » de catégories sémantiques comme l'intensité (qui s'expriment différemment chez les Français « natifs »).

2.2. MATÉRIEL DISPONIBLE

A une première lecture, on repère des éléments non familiers, soit par leur phonétisme, soit par leur distribution ou leur combinaison. Ainsi, dans cet extrait, les éléments *wê* et *dè* sont étrangers au français, tandis qu'*un peu*, *seulement*, *ou bien* reçoivent une distribution plutôt étrange :

- (0) Il n'a qu'à faire pardon enlever *un peu* ses gens-là parce que nous tous on sait qu'ils ont déjà mangé *trop même* (...) *Si pas non*, si on laisse comme ça en parlant que *wê*, les gens-même sont façon *dè* ; *un peu seulement* ils parlent que y a beaucoup de ministres *or que* on n'a trouvé moyen faire autrement. (...) Parce que je pense que c'est pas bon que c'est quelques types seulement qui mangent *or que* tout le monde a faim. *Ou bien ?* (OP 1, 4)
 [Il n'a qu'à tout simplement faire amende honorable et retirer ses gens dont tout le monde sait qu'ils ont beaucoup trop mangé au ratelier... Sinon, si on laisse faire en levant les bras au ciel : vous voyez comment sont les gens ! Il s'en faut de peu qu'on dise qu'il y a trop de ministres (...)... n'est-ce pas ?]

Or, dans les langues concernées par notre étude, en ce qu'elles font partie du répertoire des locuteurs, on peut souligner l'existence de *particules*, d'*idéo-*

1. G. Manessy, (1989, p. 137) envisage le niveau de la « *sémantaxe où l'expérience se trouve conceptualisée* ».

phones et d'*onomatopées* qui relèvent avant tout de l'expressivité — et de la fonction linguistique qui lui correspond, telle que définie par Jakobson. Tous éléments qui concourent, selon nous, à l'expression de la modalité exclamative ; ils traduisent en effet les valeurs sémantiques de la surprise, de l'admiration, de l'enthousiasme, mais aussi du persiflage, du dénigrement, du sarcasme, et sont utilisés dans les slogans¹, la publicité, et enfin servent de clausules.

2.3. LES IDÉOPHONES

Très courants, par exemple en bambara, ils font vraiment partie de l'usage. Gérard Dumestre affirme que leur fréquence est telle qu'on peut dire que le lexique bambara se divise en *deux stocks de termes dont l'un est marqué par un trait idéophonique* (1994, p. 498), qu'il définit par *un phonétisme et un sémantisme particulier*. Dans un article de 1982², il souligne la souplesse de ce lexique *flottant, soumis à de fortes variations dialectales et individuelles*, permettant la créativité³.

Expressifs, ces mots sont d'abord des modalisateurs. C'est à ce titre qu'ils peuvent se combiner avec une modalité énonciative exclamative. Ils peuvent même alterner avec des particules énonciatives, à ceci près que la particule porte sur l'ensemble de l'énoncé, alors que l'adverbe expressif — sous-catégorie, pour G. Dumestre, des idéophones (1981, p. 22) — porte sur l'un des éléments. Qui plus est, les adverbes expressifs sont « *hautement spécialisés, réservés à un petit nombre d'usages et parfois même à un seul* » (p. 24). Ainsi, à *bé máña-mána* (p. 27), traduit par Dumestre « c'est brillant comme de l'or », ne s'applique qu'à la notion de « reluire », pour l'intensifier. Formellement, l'adverbe est ici caractérisé par sa position en finale absolue et sa réalisation tonale sur-haute.

Le redoublement, qui apparaît ici et dans nombre de nos relevés, n'est pas un trait proprement idéophonique ; il entre dans des procédés lexicaux de dérivation, par exemple, pour marquer une intensité. Ex. : *Il est « petit-petit », intensif de « petit »*.

1. Nous expliquons par cette convergence des habitudes langagières africaines et européennes le succès des slogans révolutionnaires : *Lin, 6 Avant on aurait trouvé un slogan par exemple : Pour un Burkina moins effrayant, en avant !*

2. « Remarques à propos de l'usage des adverbes expressifs en bambara », in *Afrique et langage*, n° 17, p. 5-11.

3. Qui du reste confirme ce qui dit Guiraud (1967, p. 91) à propos de l'aptitude de certaines langues à garder une certaine motivation entre signifiant et signifié. Ainsi nous pouvons citer le redoublement, comme dans *repapier*, « radoter », en francitan, ou encore *zinzinuler* (cri de la mésange) ; la composition tautologique : *mirgaillé* (se dit d'un chat à deux ou trois couleurs) : la notion de diversité est exprimée deux fois, dans *mir* (cf. miraut) et *gaillé* (FEW).

De même nous avons noté, à la suite de S. Lafage (1991)¹, dans les procédés de formation de lexèmes argotiques, le redoublement intensif ou affectif : être *aïe-aïe*, « être super » (Prignitz, 1993, p. 124).

2.3.1. Pour autant ces éléments ne sont pas hors énoncé. Ils prennent même parfois valeur de prédicats ou de nominaux. Ils s'insèrent dans la syntaxe : un idéophone peut « jouer le rôle d'un verbe » (O. Kaboré, 1988 : 120) en mooré : « *tegbεglεge* évoque avec un humour cocasse l'image d'un homme dépourvu de fesses qui s'accroupit ».

D'autres idéophones ont un statut de caractérisant : « *tolololo* exprime l'idée d'une gourmandise en mentionnant la longueur de la bouche. De même *gabra gabra* traduit les tremblements du mortier et *wass* son éclatement ».

L'idéophone représente une approximation des bruits qui sont supposés accompagner l'action ou la qualité².

- (1) Pit-être on é dire leur que de fiaire attention à cause de lé sida-là, cé pougquoi elle sarsse lé capote ! Mais ce que elle ne connaît pas : on é dire y en a pas longtemps que lé Sida-là il ça m'en fout dé capote maintenant ! Que il tarverse ça comme *ooff!* (Li 20)

[peut-être qu'on leur a dit de faire attention à cause du Sida ; mais ce qu'elles ne savent pas, et qu'on a dit il n'y a pas longtemps, c'est que le sida, il s'en fout des capotes, il traverse ça comme un voile : *ffroutt!*].

Cette dernière traduction essaye de rendre compte de l'idéophone qui a une base onomatopéique (cf. *fefe* qui désigne « le ventilateur », ou « l'argent », par référence au bruit). L'idéophone prend un sens dénotatif relatif à un objet. Nous avons imaginé ce qui peut être facilement traversé : un tissu, un papier-filtre par exemple.

- (2) Vraiment les gens pensent que nous on boit le dolo de Yempoaka avec le nez ! Est-ce, pour quelque chose qui fatigue l'homme, on va accepter faire tout ce *wourou-wourou-là* pour pouvoir rester ? (OP 1, 4)

Wourou-wourou est un idéophone marquant le bruit, l'agitation, le « remue-ménage » du ministre qui s'accroche à son poste de « misère » (anti-phrased).

- (3) Vous n'avez pas dit que vous peut ? Il faut peut on va voir ! Vous avez flatté tout le monde *jusqu'àààà*, voilà vous *woo côcôrôkô!* (Li 198, p. 10)
[Vous ne vous êtes pas portés garants ? On verra ce qu'on verra ! Vous avez

1. S. Lafage (1991, p. 101) : « le redoublement est moins exploité [dans l'argot] que dans les langues de substrat ou le FPI. Il existe toutefois avec les mêmes valeurs intensives ou distributives » (exemple donné : *matos tos tos* : « gros popotin »)

2. O. Kabore analyse des chansons d'enfant ; contextes (traduits) : chanson n°3 (« un homme au derrière plat ») *il s'accroupit et dit* ; chanson n° 1 « tu fais ta bouche longue longue » (signe de gourmandise) ; chanson n° 10 « si le mortier tremblotte, le mortier se cassera » (p. 122-127).

trompé tout le monde tant et plus, vous voilà jolis ! Vous y êtes... jusqu'au cou]

Idéophone par allongement de l'adverbe, interjection et onomatopée empruntés au jula de Côte-d'Ivoire se juxtaposent, à la limite du sabir, pour exprimer l'indignation, la menace, l'invective et le triomphe rageur.

2.3.2. On peut cependant souligner l'écart que constitue, lexicalement et syntaxiquement, la catégorie expressive ici envisagée, qui réunit divers affects. Ainsi, Emilio Bonvini, (1980, p. 58), énumérant les schèmes de l'injure, met en évidence comme le plus fréquent la combinaison de syntagme complétif + idéophone + comparaison, en « l'absence de prédicat verbal ou nominal, ce qui le situe en structure asyntaxique ».

Louis Millogo (1993, p. 99) mentionne, dans la « structure lexico-sémantique » du français populaire, la création de mots par

emprunt aux langues burkinabè : Les mots phrases (du moore) abondent dans les énoncés de Yirmoaaga (bande dessinée de *l'Observateur*) : *wai* (exclamation de surprise, de déception) ; *ouilliii* (exclamation de douleur) ; *heï* (attention).

L'interjection, énoncé minimal du mouvement affectif, apparaît conservé dans l'écrit par adaptation plaisante. Nous citons un assez long passage pour illustrer sa valeur de ponctuation et de charpente argumentative du propos :

- (4) « Ailleurs, "Idriss-le-conquérant" a dompté la houle historique de "Mouamar-l'hégémonique" grâce aux faveurs de l'anticyclone tranchant, évoluant de la Haye à Aouzou. *Walai!* Au point où bientôt, les nuages formés par la conjonction des vents d'alizé et de mousson déverseront une pluie abondante sur la bande. Toutefois, on ne saurait occulter les risques possibles d'un séisme. On suppose, s'il devrait (sic) arriver, que les secousses atteindront l'amplitude de 7,1 sur l'échelle de Richter ! *kai!* (...) Mais, si la pluie ne se manifeste pas (...), *eh bien*, ils seront (les parapluies) efficaces pour atténuer l'effet du soleil (...) Et s'il ne se passe rien, *tant pis*, vous serez au moins armés *en cas de cas*. » (LP 2, 13)

La liaison entre lexique et syntaxe apparaît dans cet exemple, où lexèmes expressifs (forme redoublée de l'adverbe et du pronom) et syntaxe de l'intensité (proportion) renforcent l'affirmation, privilégiant la fonction expressive du langage centrée sur le moi :

- (5) *En tout cas* c'est pas possible ! Moi ze croire que cé pas possible aviec cinq cent fouames. *Miême ti* é fort *comment comment*, cé pas possible. (Li 20) [vraiment c'est impossible ! Moi je ne peux pas croire que c'est possible avec cinq cent femmes : même si tu es super puissant, c'est impossible].

2.4. PARTICULES

Dans les deux langues majoritaires à fonction régionale au Burkina Faso, le mooré et le jula (variante du bambara du Mali), on recourt à des *particules* : leur présence dans notre corpus correspond à des usages transposés en français.

2.4.1. Ces morphèmes servant à imprimer une modulation affective à l'énoncé ont été étudiées par Raphaël Kaboré (1985) dans la langue *mooré* : sous le titre générique de *relateurs*, il évoque, p. 666, les morphèmes qui, outre leur fonction de mise en relation des éléments d'énoncés ou des énoncés, « introduisent tous une certaine modalité, un point de vue, une appréciation de l'énonciateur ».

Dans cette série, il y a *wàe* sur lequel nous nous arrêtons : il indique « que ce qu'on dit est évident, normal, tout à fait conforme à la situation et donc pas du tout étonnant » (on peut le traduire par « donc, certes, tiens ! ») et avec redoublement vocalique, il s'emploie dans l'exclamation : *m̄ náoor wáè* « aïe, aïe, aïe, mon pied ! » (voilà que tu viens de l'écraser) (p. 670).

Le morphème *koe* est lié à l'injonction et à la menace : *m̄ dá le já koe* : « que je ne voie plus ça, hein ! » (que je ne t'y reprenne plus)

là, employé pour dénoter quelque chose dont il faut tenir compte (mise en garde, reproche...) traduit par « *en tout cas* »¹ :

kàe s'emploie lorsque, *étant donné la situation, on présente un fait comme devant s'imposer* comme évident (p. 677), traduit par « bien sûr »

bí en corrélation : (p. 678) *sàa mí bí f wà* : « si c'est bien fini, alors viens. »

Mentionnant *bí* dans les morphèmes utilisés pour *modifier* l'interrogation (p. 577), il précise que ce dernier introduit le second terme d'une alternative. Si la phrase commence par le terme négatif, il a valeur de fausse question : *m̄ ká jeel fóo bí* (*je ne t'ai pas dit ou bien ?*) = n'est-ce pas que je t'ai prévenu ?

On remarque dans l'exemple (0) *OPI 4 — supra —* que l'organisation du discours dépend entièrement du jeu des particules. L'emploi privilégié de *quoi*, de *là* peuvent résulter d'interférences entre les deux langues : une paro-

1. On sait combien « en tout cas » est employé au Burkina ! C'est quasiment devenu le tic révélateur du Burkinabè aux yeux des étrangers (quoiqu'il soit sans doute largement partagé en Afrique de l'ouest puisque, avec des variations phonétiques et orthographiques, il a été utilisé comme : 1) titre de la revue du centre culturel français de Bobo-Dioulasso en 1993 ; 2) nom d'une troupe de théâtre rattachée au centre culturel français de Bamako (Mali), tous deux en zone bambaraphone.

nymie, ou une homonymie favoriserait l'assimilation des valeurs sémantiques de ces particules dicto-modales.

- (6) Dialogue ponctué de mots-balises soulignant la vivacité des propos. *CLE*, 2 (B.D) — Anatole bonjour ! *Vraiment* rien ne va dans ce pays-là (...) *Vraiment* on est mort *seulement* (...) Tu vois on a trouvé un crâne humain dans le barrage n° 2 — *C'est pas possible !* C'est le crâne de qui ? — Mais pourquoi tu es bête *comme ça !* Est-ce que je sais !...

2.4.2. En *bambara*, G. Dumestre (1994, p. 447) souligne le rôle des particules, qui « permettent l'insertion d'(une) unité dans la réalité du discours, soit qu'elles constituent la trace de l'intervention du locuteur dans l'énonciation (renvoi au contexte, topicalisation, contraste) soit qu'elles caractérisent un mode de discours (assertif, interrogatif, injonctif, exclamatif).

Ainsi dùn, kōní et *dé* : cette dernière, empruntée par le français, « est la plus fréquemment attestée de toutes les particules contrastives » (p. 473) : *dé* a la caractéristique unique de figurer pour tous les modes d'énoncés. Sa valeur est exclamative et intensive ; ex. : í sìgì *dé*, « mais assieds-toi donc » !

Or cette dernière est usuelle dans le discours en français : *Burkina c'est doux, dè* (« Le Burkina, c'est chouette ! »)

- (7) « *Licole y la gaté compiliét* » (l'école est complètement pourrie), à propos de « fuites » de sujets d'examen :

En tout lé cas, moi Goama za dicourazé poug lé nécole de nos zenfants. Si vous faites le copiatairs comça, asqué vous va moyen poug fait ine bonne tarwaye demain ? Ou bin vous va été dancor pour gater votre pays ? Ca c'est pas le bon soze *dè !* (J.J.4, 2¹)

[en tout cas, moi, Goama, je suis découragé pour l'avenir de l'école. Si vous trichez comme ça est-ce que vous croyez que êtes en mesure de faire du bon travail demain ? Ou bien vous vous êtes juré de mener votre pays à la ruine ? Ce n'est pas une bonne chose, c'est sûr !]

2.4.3. Enfin, le théoricien et africaniste Denis Creissels (1979) confirme ces analyses particulières et parle (p. 201) de *particules énonciatives*. Il propose l'exemple en *bambara* de la particule *kε* : elle est « assertive »

car elle signifie une insistance sur la prise de position de l'énonciateur :
 ù yé tìga sàñ kε = bien sûr qu'ils ont acheté de l'arachide !

Syntaxiquement marginales (...) les particules ont un rôle de premier plan au niveau de la construction du discours, puisque leur caractéristique sémantique générale est de véhiculer des valeurs relevant de l'insertion d'une proposition dans le discours.

1. Rubrique « Moi Goama » censée faire parler un illettré (l'orthographe est hautement fantaisiste, puisque tantôt phonétique tantôt stéréotypée — formes aoristiques marquées arbitrairement par é comme dans *fermé* — elle tend surtout à souligner le côté « fautif »).

Il cite en baoulé toute une série de particules qui modulent diversement l'injonction (à la finale de l'énoncé injonctif) :

tò tánni kě « qu'est-ce que tu attends pour acheter du tissu ! »
nán tó tánni dé « tu ne vas quand même pas acheter du tissu ! »

En conclusion, on peut dire que la variété des particules dans le discours africain laisse quelques empreintes dans l'usage du français africain. L'expression « en tout cas » porte trace de ces habitudes langagières transposées en français : cette locution sert, à l'oral, de réponse (mot-phrase : ex. *C'est vraiment triste : vous avez tout perdu ? — En tout cas !*) sorte de politesse qui consiste à laisser à l'interlocuteur la responsabilité de son assertion.

3 / APPROPRIATION

Au-delà des emprunts ou des transpositions, il se crée un habitus linguistique dans une langue qui sert de dénominateur commun à de nombreux locuteurs — gommant ainsi les différences ethniques ou d'instruction. Les productions constatées relèvent d'une *acquisition non guidée et sans référence à la norme* où Suzanne Lafage (1984, p. 106) voit la *tentative extrême d'appropriation de la langue officielle, apanage de la classe dirigeante, par les masses*.

3.1. NATURALISATION

Si la phrase française semble respecter les schémas canoniques, et le discours en « français africain » se distinguer par les seules « particularités » lexicales, on découvre cependant des faits de langue qui « naturalisent » la variété de français utilisée. Dans son analyse du corpus africain, Gabriel Manessy (1991) relève l'utilisation des « mots-balises », dont la fonction est partout semblable :

ils soulignent une assertion globale ou un membre de phrase.

Il s'agit de mots comme *bon, vraiment, même, là, mais, aussi* (voir de même G. Manessy, 1978, p. 5)¹. On les trouve dans un contexte qui pastiche l'oral :

1. Il y relève des « éléments autonomes dont la distribution est apparemment libre et qui ont pour fonction soit de mettre en relief un des termes de l'énoncé, soit d'insister sur le contenu global de ce dernier. (...) Très souvent, cependant, ces éléments n'ont qu'une valeur expressive et ponctuent le discours de façon apparemment aléatoire ».

- (8) Bilaisse miême, cé ine l'homme *quoi* ! Il é faire convoquer cinq cent fouames poug aller zousqu'à Koudougou dans lé Boulkiemdé pour causer aviec ! (...) poug que les fouames ils se patientent pas trop quoi ! Bilaisse *miême* ! (Li, 20)

[Blaise — le Président — c'est un mec, quoi ! il a fait venir cinq cents femmes à Koudougou, convoquées dans la province du Boulkiemdé, pour leur parler... pour que les femmes ne s'impatientent pas trop. Ah ! ce Blaise !]

On voit apparaître la particule dicto-modale confirmant une assertion, *quoi*, qui constitue un leitmotiv du français parlé, d'ailleurs ; tout aussi vernaculaire, *même* a été repéré comme marqueur du « français des analphabètes ».

Autre « tic » parlé, la forme de l'exclamative liée au discours indirect :

- (9) B.D. Dans une bulle : Patron ! *D'après que* y a le pétrole au Zinda ! (J.J. 4, 2)

[*il paraît qu'on a trouvé du pétrole au lycée Philippe Zinda Kaboré.*]

L'ellipse pourrait être le résultat d'un croisement entre deux introducteurs du discours rapporté, un SN : *d'après X*, et un verbe à complétive : *on dit que*¹.

3.2. EXPLOITATION RHÉTORIQUE

Si cette syntaxe de l'oral sert à caractériser le registre populaire, elle est aussi l'instrument d'une rhétorique moins gratuite à l'œuvre dans le slogan, politique ou publicitaire, qui joue sur la fibre émotive. On peut noter :

3.2.1 l'emploi de mots à forte charge affective :

- (10) « Le nouveau riche » : Puis le grand mot fut lâché : le *wack* ! la rumeur se répandit comme une traînée de poudre dans le secteur 12 : Badim aurait vendu l'âme de sa femme et de son frère aux féticheurs qui, en échange, lui ont amené la fortune. (M1, p. 9)

On a ici un développement explicatif du mot en exclamation.

- (11) *Décidément* on ne sait pas si M. Nabaré a bouffé des « lulugou » ou du « legba » des meilleurs wakmen d'Oubritenga. On constate *en tout cas* qu'il n'est pas facile à « saisir ». (OP 1, p. 7)

La connivence culturelle s'établit dans cet extrait par les mots « codés »

1. Bally classe *l'ellipse* (1951, p. 280) comme un *moyen indirect d'expression*. Ainsi parfois, pour désigner une qualité ou un défaut, on ne trouve pas d'épithète assez frappante, assez énergique, si bien que la voix reste en suspens au moment où l'adjectif attendu devrait être prononcé ; ex. il fait un froid... « l'intonation affective qui fait monter la voix est devenue l'exposant de l'intensité qu'on veut exprimer ».

— en l'occurrence des emprunts à un vocabulaire ésotérique désignant des préparations magiques (*lulugou* et *legba*) destinées par des féticheurs (*wak-men*) à prévenir toute tentative d'envoûtement (« *saisir* »).

3.2.2. l'adaptation des mots expressifs :

- (12) « Le *coco*¹ de la quête » dénonce les pilliers de troncs qui ont obligé, en Europe, les ecclésiastiques à équiper les maisons du Seigneur... de systèmes d'alarmes électroniques sophistiqués ! Au Burkina, nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci !! (M 2 p. 7)
- (13) B.D. Deux personnages censés prononcer le « petit-français » : problème de conférence se encore chaud *hein ? ya na qui veut lui ya na qui dit niète !* — pougant on pale patout que on zont dans démocratie wala-lui mainant on fait *libi-libi !* (Ki 5)
[le problème de la conférence nationale ça fait encore du bruit, hein ? Il y en a qui sont pour, d'autres qui disent niète ! On a beau dire partout qu'on est en démocratie, c'est toujours les intrigues, les coups fourrés.]

Le mot *libi-libi*² colore en lui-même la phrase d'une intonation affective. Le choix du vocabulaire détermine le cadre « syntaxique » de l'exclamation.

3.2.3 l'insertion de proverbes, de formules stéréotypées :

- (14) L'article termine la liste des motions du syndicat, qui veut « faire arrêter les programmes de braderie de sociétés », par un proverbe : *car, dit-il, sans le bec, la queue s'enlise, et sans la queue, le bec s'enlise !* (L.P. 2, a) p. 4)
- (15) Moi Goama « Grefe de le delo de robinet ! » [grève de l'eau du robinet !]
Si tu voye coument que le lagzent de la delo y la *goumenté, c'est pas la peine quoi.* [si tu savais ce que la redevance a augmenté... j'te dis pas] (J.J.3, p. 2)

3.3. POUR CONCLURE : LÀ OÙ LE DISCOURS EN FRANÇAIS VEUT RENFORCER L'EXPRESSIVITÉ

— et le cadre énonciatif de l'exclamation s'y prête — soit il recourt à l'emprunt (idéophone, particule, mot intensif), soit il transpose l'emploi des

1. Coco : un de ces mots qui font fureur : « le profiteur, le pique-assiette ». L'utilisation de l'intonation exclamative peut aller de pair avec ce « cri de ralliement » soumis à un phénomène d'engouement. On réduit le mouvement affectif à un cri, une interjection voire une mimique, traduite par la ponctuation ! ou !? ou encore multipliée !!!

2. Madame S. Lafarge, qui a bien voulu relire ce travail, me signale une variante *dibi-dibi* en Côte-d'Ivoire, probablement par variation régionale entre le jula des Dioula (région de Bobo-Dioulasso) et celui rapporté par les émigrés de retour, les « paweto » mossis, à Ouagadougou.

adverbes expressifs par « arrangement » des lexèmes français, rendus méconnaissables comme dans cet extrait en français « populaire » :

- (16) Y a ceux qui pensent depuis dans leur ventre que *façon* eux ils ont travaillé pour le pays *ajouté* à l'affaire qu'il sont *parentés* des *forts forts* du village, *forcé* on va leur donner une place pour manger un peu aussi. (O.P.1, 4)
 [Il y a aussi ceux qui se disent — en leur for intérieur — qu'*en faveur* des services rendus, *sans compter* leurs liens de *parenté* — ou leur apparentement — aux *hommes du pouvoir*, il leur revient *forcément* une part du gâteau.]

Le jeu syntaxique de l'enchaînement des mots ponctuant le raisonnement constitue une rhétorique de l'exclamation, soulignée par l'emploi de mots intensifs. C'est certainement, en dehors du facile balisage des emprunts et des interjections « exotiques », la marque la plus profonde de l'adéquation de l'instrument de communication — le français en l'occurrence — à la culture qu'il exprime.

CORPUS D'ÉTUDE

Nous avons utilisé les numéros suivants de journaux burkinabè, codifiés comme suit :

- * Le quotidien *L'observateur paalga* = (O.P.1) du 25 au 27 mars 1994 ; du 14 avril 1994 = (O.P.2) ; du 30 mai 1994 = (O.P.3)
- * *Kibare* n° 27 du lundi 14 octobre 1991 = (Ki) (journal épisodique)
- * L'hebdomadaire *La clef* n° 116 du mercredi 11 mai 1994 = (CLE)
- * L'hebdomadaire satirique (sankariste) *L'intrus* n° 203 du 20 juin 1994 = (Li)
- * *Le Journal du Jeudi* (hebdomadaire satirique burkinabè) n° 134 du 14 au 20 avril 1994 = (J.J.1) ; n° 140 du 26 mai au 1^{er} juin 1994 = (J.J.2) ; n° 141 du 02 au 06 juin 1994 = (J.J.3) ; n° 143 du 16 au 22 juin 1994 = (J.J.4)
- * L'hebdomadaire *L'indépendant* n° 39 du 26 avril 1994 = (Lin)
- * L'hebdomadaire *La nouvelle tribune*, n° 41 du 11 au 17 mai 1994 = (LNT)
- * Le quotidien *Le pays* n° 664 du 2 juin 1994 = (LP1) ; n° 676 du 20 juin = (LP2)
- * n° 1 du 30 mai 1994 de l'hebdomadaire de faits-divers *le Mouchard* = (M1) ; n° 2 du 6 juin 1994 du *Mouchard* = (M2)